

toires du Nord-Ouest sait que ses mandants, surtout ceux de Yellowknife, réclament depuis des années l'établissement d'un contrôle sur les taux. Le seul moyen d'y arriver, c'est de créer une commission des services publics. En tant qu'organisme indépendant, elle pourra revoir et approuver les taux que la Commission d'énergie du Nord canadien propose.

Autre lacune flagrante des politiques de la Commission d'énergie du Nord, elles ne contiennent pas d'accords relatifs à la vente et à l'achat d'énergie. La Commission fournit l'énergie comme grossiste aux distributeurs du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Dans bien des cas où de l'énergie d'une valeur très considérable est fournie, il n'existe aucun document écrit. Aucune autre exploitation commerciale qui opère avec sagesse et prudence n'adopte des politiques aussi floues. Les contrats n'existent toujours pas en dépit des demandes verbales et écrites que les distributeurs ont souvent faites à la Commission d'énergie de passer un contrat pour la vente et l'achat d'énergie.

L'histoire du distributeur et de la centrale privés au Yukon est très intéressante. C'est en 1958 que les propriétaires actuels du distributeur privé au Yukon en ont fait l'acquisition. Auparavant, la Yukon Electrical Company s'était renseignée, verbalement, auprès du gouvernement fédéral, du gouvernement territorial et des hommes d'affaires de Whitehorse, tous en approuvaient l'acquisition. Celle-ci représentait une mise de fonds considérable de la part du réseau qui appartenait alors à la Yukon Electrical Company Limited. Les anciens propriétaires de la compagnie n'avaient pas réussi à trouver les capitaux requis pour répondre aux besoins d'expansion. Leurs efforts, y compris des négociations prolongées avec des institutions financières telles que la Banque d'expansion industrielle, avaient été vains.

Lorsque la Canadian Utilities a acheté la Yukon Electrical Company, le réseau de distribution et l'usine diesel étaient en bien mauvais état. Le service était très irrégulier et les taux étaient exorbitants. Je me demande combien de députés de l'Ontario et d'autres provinces seraient étonnés d'apprendre que mon compte d'électricité à Whitehorse est de \$48 par mois. Un compte mensuel d'électricité dans la région de Whitehorse s'établit en moyenne entre \$15 et \$25 par mois. Ces taux varient entre un maximum de 5c. le kilowatt et un minimum de 1.6c. Comparez ces taux avec ceux qui sont en vigueur dans les localités méridionales. Comparez ces taux avec ceux des localités septentrionales où le combustible pour diesel doit être transporté par avion et d'autres moyens de transport coûteux. Les comptes d'électricité pour les maisons privées, les industries et les édifices du gouvernement dans ces régions sont exorbitants.

Les nouveaux propriétaires, après avoir acheté les biens de la Yukon Electrical Company Limited, ont immédiatement entrepris les travaux de construction nécessaires pour hausser les niveaux de sécurité et de service à des normes acceptables, en vertu du Code canadien de l'électricité. En 1957, le taux le plus bas était de 5c. le kilowatt. Il a été abaissé au cours des années et il est maintenant de 1.6c. Les nouveaux propriétaires ont entrepris un programme d'expansion qui visait à faire desservir par une station centrale les petites localités du

Yukon. Le gouvernement les y a encouragés. Appuyés par le commandant en chef du réseau routier du Nord-Ouest de l'époque, alors que beaucoup de militaires étaient encore en poste au Yukon...

L'hon. M. Dinsdale: Je croyais qu'il y avait une nouvelle politique touchant les militaires dans le Nord.

M. Nielsen: C'est vrai. On voudrait nous faire croire que c'est dans le but d'établir la souveraineté canadienne sur le Yukon. Pour ma part, je n'ai jamais douté qu'il appartenait au Canada. Il y a quatre représentants des forces armées. Ils doivent s'opposer à toute usurpation de notre souveraineté dans ce territoire.

En 1958, le commandant du réseau routier du Nord-Ouest a encouragé la compagnie. Une centrale diesel fut installée à Haines Junction, à 100 milles à l'ouest de Whitehorse, laquelle assurait le service à l'établissement d'entretien du ministère de la Défense nationale et à la station expérimentale du ministère de l'Agriculture situés à cet endroit. Je regrette vivement de dire que celle-ci n'existe plus; elle faisait partie du programme de développement de l'agriculture au Yukon et maintenant, elle tombe en ruine. J'ai cru bon d'ajouter cela, vu que le ministre est à la Chambre. Quelle triste décision!

En 1959, la compagnie a fait l'acquisition d'une petite centrale diesel située à Watson Lake, à 300 milles à l'est de Whitehorse. A cette époque, les consommateurs d'électricité de cette localité payaient 25c. le kilowatt-heure. Maintenant, le service a été étendu à toute la collectivité. Une société privée de l'endroit vend l'électricité à l'établissement d'entretien du ministère de la Défense nationale et à l'établissement du ministère des Transports situé à sept milles plus loin. L'entreprise privée a construit une ligne de distribution jusqu'à l'aéroport. En 1958, le taux minimum à Watson Lake était de 25c. le kilowatt. Depuis 1965, le taux a été de 3½c. Je cite cela comme exemple classique à l'intention des partisans d'une commission publique au Yukon selon lesquels un service appartenant à des investisseurs privés ne peut pas fournir l'énergie à un prix faible aux usagers ménagers et industriels.

Le gouvernement territorial de l'époque et les conseillers particuliers ont demandé instamment à la Yukon Electrical Company d'installer une centrale à Carcross, à 48 milles au sud de Whitehorse, et à Carmacks, à 100 milles au nord. En 1960, des usines diesel ont été construites à ces deux endroits. A 17 milles de Carcross, une nouvelle mine est entrée en production cette année. Dans chacun de ces cas, des accords de concession ont été obtenus et conclus avec le commissaire du Yukon. La société, par la suite, a acquis des centrales diesel ayant appartenu à l'armée canadienne, au ministère des Transports et à d'autres organismes gouvernementaux dans tout le Yukon. Elle est parvenue à intégrer toutes ces centrales dans un seul réseau d'énergie étroitement relié et efficace.

• (4.10 p.m.)

Et que faisait durant tout ce temps, je vous le demande, la Commission d'énergie du Nord canadien, dont les fonctions d'après la loi, exigeaient qu'elle fournisse